Une viande peut-elle être halal et suisse ?

17/08/2016 à 10h04

Des abattoirs jurent offrir des produits en règle tant avec la loi qu'avec le rituel. Impossible, selon des religieux. La droite dure veut des explications.

La viande halal à proprement parler ne peut pas être produite en Suisse. Une loi interdit d'égorger le bétail s'il n'a pas été étourdi avant. Pourtant, les abattoirs de Moudon et Clarens proposent des morceaux certifiés halal depuis quelques années. Le tout grâce à un compromis: «Les instances dirigeantes vaudoises de la communauté musulmane acceptent le principe de l'étourdissement avant la saignée, notamment si l'opération est réalisée par une personne agrée par la Mosquée de Renens», indique le vétérinaire cantonal Giovanni Peduto, qui répondait cet été à une question écrite du conseiller national valaisan UDC Jean-Luc Addor. Pas de souci avec la loi, donc.

Pour l'appellation halal en revanche, c'est moins clair. Il existe plusieurs courants au sein de l'islam. Dans une interview donnée en 2012, l'imam lausannois Mohamed Brahami jugeait la pratique douteuse. Un avis partagé par moult fidèles.[…]

Les nationalistes se mêlent au débat

Le groupe Résistance helvétique a mené une action samedi dernier à Clarens (VD), où se trouve justement un abattoir qui produit du halal. Ils ont distribué des tracts qui dénoncent ce compromis, ainsi que la passivité des autorités locales dans ce dossier. La police les a interrompus après une

quinzaine de minutes, et les soupçonne d’avoir aussi affiché une banderole devant la poste, ce que le groupe conteste

Source